

Budget révisé de l'OIF au titre de l'exercice 2025

Le budget au titre de l'année 2025 exposé dans le présent document fait suite au budget quadriennal 2024-2027, adopté lors de la 44^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), réunie à Yaoundé, les 4 et 5 novembre 2023.

Ce budget représente la 2^e tranche du budget quadriennal 2024-2027 et constitue le budget modifié au titre de l'exercice 2025. Il poursuit les orientations programmatiques pluriannuelles adoptées en prenant en compte les réalisations budgétaires.

Il est ainsi proposé un budget modifié au titre de l'année 2025 à hauteur de 68,620 M€, qui se présente comme suit :

en k€	Budget de référence 2025	Budget modifié 2025	Evolution
RECETTES	67 420	68 620	1 200
1. Recettes ordinaires	63 933	60 933	-3 000
1.1. Contributions statutaires	46 133	46 133	0
1.2. Contributions volontaires au FMU	16 500	13 500	-3 000
1.3. Autres recettes	1 300	1 300	0
2. Autorisation de prélèvement sur le fonds de réserve	3 487	7 687	4 200
DEPENSES	67 420	68 620	1 200
1. Programmation	45 979	46 555	576
1.1. Programmation générale	25 500	25 500	0
1.2. Autres activités de programmation	2 100	2 100	0
1.3. Personnel de la programmation	18 379	18 955	576
2. Structures institutionnelles	500	700	200
2.1. Instances	500	700	200
3. Fonctionnement	19 851	20 275	424
3.1. Gestion	5 930	5 930	0
3.2. Personnel institutionnel et de support	13 521	13 945	424
3.3. Audits externes et internes	400	400	0
4. Investissements et Modernisation	1 090	1 090	0
4.1. Investissements et Modernisation	1 090	1 090	0
RECETTES - DEPENSES	0	0	0

* * *

I. Recettes prévisionnelles

en k€	Budget initial 2025	Budget modifié 2025	Evolution
RECETTES	67 420	68 620	1 200
1. Recettes ordinaires	63 933	60 933	-3 000
1.1. Contributions statutaires	46 133	46 133	0
1.2. Contributions volontaires au FMU	16 500	13 500	-3 000
1.3. Autres recettes	1 300	1 300	0
2. Autorisation de Prélèvement sur le fonds de réserve	3 487	7 687	4 200

Le budget modifié au titre de l'année 2025 s'élève à 68,620 M€, financé par des recettes estimées à 60,933 M€ ainsi qu'un prélèvement sur le fonds de réserve de 7,687 M€.

a) Recettes ordinaires

Les recettes ordinaires proviennent de trois sources :

- Les contributions statutaires ;
- Les contributions volontaires au FMU ;
- Les autres recettes.

• Contributions statutaires

en k€	Budget initial 2025	Budget modifié 2025	Evolution
✓ Contributions statutaires	46 133	46 133	0

Conformément aux orientations définies par les Chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet de Djerba en novembre 2022, la réforme des contributions statutaires adoptée à la Conférence ministérielle de Yaoundé contribue à assurer des ressources financières utiles à la réalisation des activités de la Francophonie.

Les contributions statutaires correspondent aux montants adoptés à la Conférence ministérielle de Yaoundé et s'élèvent ainsi pour l'année 2025 à 46,133 M€.

Ce budget des recettes prévisionnelles ne tient pas compte des évolutions favorables de contributions statutaires, attendues des pays candidats en 2024 pour un changement de statut ou une intégration nouvelle à un statut des Etats et Gouvernements de l'OIF. Toutes évolutions éventuelles de recettes statutaires qui en découlerait, dans l'hypothèse d'une décision favorable des instances, entraîneraient un maintien du budget total 2025 au même niveau, avec un ajustement à due concurrence à la baisse, de l'autorisation de prélèvement sur le fonds de réserve.

• Contributions volontaires au FMU

en k€	Budget initial 2025	Budget modifié 2025	Evolution
✓ Contributions volontaires au FMU	16 500	13 500	-3 000

Elles sont versées dans le cadre du Fonds multilatéral unique (FMU) et viennent financer prioritairement la programmation. Sur la base des montants prévus des ententes pluriannuelles et des annonces faites par les Etats et gouvernements, les estimations de contributions volontaires au titre de l'année 2025 s'établissent à 13,5 M€.

Ce montant fait apparaître une baisse de 3 M€ des contributions volontaires, en rapport avec les montants de contributions volontaires du Canada et de la Suisse, non confirmés pour l'exercice 2025.

Par approche prudente et en tenant compte du réalisé en 2024, nous avons projeté cette estimation, qui pourrait être revue à la hausse en cas d'annonce ou confirmation desdites contributions volontaires.

- **Autres recettes**

en k€	Budget initial 2025	Budget modifié 2025	Evolution
✓ Autres recettes	1 300	1 300	0

Les autres recettes comprennent essentiellement le remboursement de TVA, les ristournes accordées par une compagnie aérienne et les intérêts sur les placements auprès des banques. Les prévisions sont maintenues.

b) Autorisation de prélèvement sur le fonds de réserve

en k€	Budget initial 2025	Budget modifié 2025	Evolution
✓ Autorisation de prélèvement sur le fonds de réserve	3 487	7 687	4 200

Le prélèvement sur le fonds de réserve complète le financement du budget modifié 2025 et est porté à 7,687 M€.

Cet ajustement prend en compte la baisse des estimations de contributions volontaires. Il reste toutefois adapté aux réserves de l'Organisation.

II. Dépenses prévisionnelles

en k€	Budget initial 2025	Budget modifié 2025	Evolution
DEPENSES	67 420	68 620	1 200
1. Programmation	45 979	46 555	576
1.1. Programmation générale	25 500	25 500	0
1.2. Autres activités de programmation	2 100	2 100	0
1.3. Personnel de la programmation	18 379	18 955	576
2. Structures institutionnelles	500	700	200
2.1. Instances	500	700	200
3. Fonctionnement	19 851	20 275	424
3.1. Gestion	5 930	5 930	0
3.2. Personnel institutionnel et de support	13 521	13 945	424
3.3. Audits externes et internes	400	400	0
4. Investissements et Modernisation	1 090	1 090	0
4.1. Investissements et Modernisation	1 090	1 090	0

Le présent budget modifié au titre de l'année 2025 maintient les principaux postes de dépenses adoptés par la Conférence ministérielle de Yaoundé. Des ajustements à la marge ont été opérés d'une part, pour répondre aux missions des instances, notamment en ce qui concerne les demandes exceptionnelles éventuelles des Etats et Gouvernements (GROG, CPF exceptionnels,) et d'autres parts, pour prévoir de manière mesurée les impacts éventuels du projet de refonte du Statut du personnel qui n'a pas reçu de mise à jour globale depuis 2011.

a) Programmation

Le budget de la programmation couvre trois chapitres :

- La programmation générale, qui comprend des programmes stratégiques ;
- Les autres activités de programmation ;
- Ainsi que les dépenses de personnel liées aux entités de programme, aux instituts et aux représentations extérieures.

Le budget de la programmation est réparti comme suit :

en k€	Budget initial 2025	Budget modifié 2025	Evolution
1. Programmation	45 979	46 555	576
✓ Programmation générale	25 500	25 500	0
✓ Autres activités de programmation	2 100	2 100	0
✓ Personnel de la programmation	18 379	18 955	576

• Programmation générale

Le budget modifié maintient le budget initialement adopté à hauteur de 25,5 M€.

La répartition entre trois programmes stratégiques reste inchangée :

- ✓ La langue française au service des cultures et de l'éducation (10,9 M€)
- ✓ La langue française au service de la démocratie et de la gouvernance (5,6 M€)
- ✓ La langue française, vecteur de développement durable (9 M€)

L'ensemble des évolutions annuelles sur les contributions statutaires du fait de la réforme des barèmes est affecté aux dépenses de programmation générale.

• Autres activités de programmation

Elles comprennent les actions menées par la Secrétaire générale et son Cabinet, l'Administratrice et son Bureau, qui concourent à la supervision et au suivi stratégique des projets ; ainsi que les activités de la communication et de la conception et du suivi des projets.

• Dépenses de personnel de la programmation

Le budget du personnel de la programmation comprend les dépenses de personnel des unités de programme, ainsi que des instituts et des Représentations extérieures. L'augmentation appliquée s'explique par le projet de refonte du Statut du personnel qui n'a pas reçu de mise à jour globale depuis 2011, en dépit des changements au sein de l'Organisation, de l'inflation et de l'évolution du coût de la vie.

b) Structures institutionnelles

en k€	Budget initial 2025	Budget modifié 2025	Evolution
Structures institutionnelles	500	700	200
✓ Instances	500	700	200

Le budget des structures institutionnelles est augmenté de 200 k€ et est destiné aux tenues des sessions des Conférences ministérielles, des conseils permanents de la Francophonie ainsi que des missions exploratoires pour les préparations des instances et des activités de suivi, d'appui à l'instruction des demandes d'admission ou de changement de statuts des EG.

Ce budget modifié tient compte des réalisations budgétaires de ces deux derniers exercices, notamment des actions politiques, diplomatiques et de coopération au service des Etats et gouvernements et l'agenda international qui a conduit l'OIF à organiser des sessions extraordinaires de certaines réunions d'instances, au surplus du calendrier institutionnel ordinaire.

c) Fonctionnement

Le budget de fonctionnement couvre trois chapitres :

- Les dépenses de gestion,
- Les dépenses de personnel institutionnel et de support
- Les audits externes, internes et d'évaluation

Le budget de la programmation est réparti comme suit :

en k€	Budget initial 2025	Budget modifié 2025	Evolution
Fonctionnement	19 851	20 275	424
✓ Gestion	5 930	5 930	0
✓ Personnel institutionnel et de support	13 521	13 945	424
✓ Audits externes, internes et d'évaluation	400	400	0

Il répond aux nécessités de service pour un fonctionnement optimisé des différents sites de l'OIF (Siège, Représentations extérieures, organes subsidiaires et centres régionaux francophones), aux dépenses de personnel des entités institutionnelles (Cabinet, protocole, instances) et les entités support de l'Organisation, ainsi qu'aux audits externes, internes et d'évaluation. L'augmentation de 424 k€ s'explique par l'application des impacts éventuel du projet, sus-évoqué, de refonte du Statut du personnel.

d) Investissements

en k€	Budget initial 2025	Budget modifié 2025	Evolution
Investissements et Modernisation	1 090	1 090	0
✓ Investissements et Modernisation	1 090	1 090	0

Le budget d'investissement répond principalement aux besoins d'équipements informatiques, d'entretiens des bâtiments et ainsi qu'à la poursuite du développement des solutions de gestion et d'optimisation des processus de l'Organisation.